



CITRAP-NE

CP 1609, 2001

Neuchâtel

www.citrap-ne.ch

RAPPORT ANNUEL 2016 DE LA CITRAP – NEUCHATEL

Préambule

Au cours de l'année 2016, le comité a enregistré plusieurs départs et arrivées et nous croyons pouvoir dire que l'équipe en place s'est maintenant stabilisée et a trouvé son rythme de croisière.

C'est ainsi que Michele Barone, Antoine de Montmollin, et Nicolas Henchoz ont démissionné en début d'année alors que Céline Vara nous a quittés à l'été. A chaque fois ce sont les surcharges de travail alliées aux nombreux engagements de ces membres qui les ont contraints à démissionner de la Citrap, à notre regret et aux leurs. En revanche, deux nouveaux membres, Frédéric Cuche et Gilbert Hirschy, nous ont rejoints et nous souhaitons maintenant compléter notre équipe avec des membres venant du Val-de-Travers pour que tous les districts soient représentés au sein de notre comité.

Par ailleurs, nous remercions Pierre Hoffmann de Genève, membre du comité de la Citrap suisse, qui nous fait l'amitié de participer à nos séances pour faire le lien avec les autres instances cantonales et fédérales.

Activités

Observatoire

Une partie de notre activité est consacrée au recueil d'informations concernant les Transports publics de notre canton, et les lignes de train France-suisse fréquentées par les frontaliers. Lorsque des changements d'horaires ou de dessertes sont planifiés, nous suivons le dossier et nous intervenons, si nécessaire, en prenant contact avec les instances concernées et en écrivant des communiqués de presse.

Les lignes suivantes ont été concernées :

- Bus no 120 : quelle piste réservée suite au réaménagement du carrefour de Vauseyon ?
- Bus no 101 : parcours dans la rue du Seyon peut-être déplacé à la périphérie
- La Chaux-de-Fonds : éventuel remplacement des trolleybus par des autobus
- Lignes frontalières Frasnès-les Verrières et Besançon-Morteau menacées par des normes suisses plus contraignantes sur le matériel

Ligne 421

Notre collègue Romain Douard, usager régulier de cette ligne dont la desserte 2017 a été modifiée sur plusieurs points au détriment des clients sans consultation préalable de la commune et des usagers, a lancé une pétition qui a immédiatement recueilli plus

de 400 signatures. Il faut préciser que les différents acteurs en présence (TransN, Service des transports cantonal, commune de Val-de-Ruz) n'ont ni la même participation financière, ni les mêmes exigences et contraintes, ce qui rend l'exercice d'harmonisation difficile. Suite au succès de cette pétition, la Citrap a été reçue par la direction de TransN, puis par le conseiller d'Etat Laurent Favre, qui nous ont assurés que nos demandes d'améliorations seront prises en compte de façon « cosmétique » en 2018, et de façon structurelle dès 2019, délais nécessaires pour établir les horaires et les budgets.

Première victoire d'étape : la commune Val-de-Ruz a accepté de payer CHF 22.000.- pour que les bus destinés prioritairement aux écoliers continuent à circuler pendant les vacances scolaires. Il faut souligner le travail important déployé par notre collègue Romain dans cette affaire.

Le comité a également étudié les modes alternatifs de transport public existants en Europe pour satisfaire les usagers du Val-de-Ruz, tels que bus à la demande, taxi subventionné, plateforme de covoiturage, ...

Liaison Val-de-Ruz / Saint-Imier

Il manque neuf kilomètres pour que les compagnies de Transports publics concernées puissent assurer une liaison dans cette région entre les cantons de Berne et Neuchâtel, alors que de nombreux pendulaires (employés, apprentis au CIFOM, étudiants, ...) empruntent ce trajet chaque jour en transport individuel. Le comité étudie ce dossier et une motion à ce sujet est pendante au Grand Conseil neuchâtelois.

Sondage sur les nouveaux horaires 2016

Elaboré par Romain Douard, ce sondage n'a finalement pas été mis en ligne vu la satisfaction affichée par les usagers des Transports publics cantonaux, en particulier sur la ligne Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds dont la fréquence a passé de l'heure à la demi-heure. En revanche, il est consultable sur notre site.

Autres activités

Madame Nadia Chassot est venue nous présenter son remarquable mémoire intitulé « ATTEINDRE LA GÉNÉRATION Z PAR SON MODE DE COMMUNICATION (CANAL, CONTENU) AFIN D'INCITER LES JEUNES ADULTES À CONTINUER D'UTILISER LES TRANSPORTS PUBLICS SUR LE PÉRIMÈTRE D'ONDE VERTE » qui est à disposition sur notre site.

Nous avons édité un flyer, distribué publiquement en juin 2016, pour nous faire connaître du grand public.

Participation à des commissions

Blaise Nussbaum nous représente à la « commission des transports de la Ville de La Chaux-de-Fonds » et Nicole Humbert-Droz fait de même à la commission « Transports et mobilité de la Ville de Neuchâtel ». Nous remercions ces collectivités de nous associer à leurs travaux.

Carol Chisholm et Pierre Geissbuler se sont impliqués dans les démarche participative « Centre et Gare » (Neuchâtel Ville) <http://www.demarcheparticipative-ne.ch/centre-et-gare-2015-2016>

Sébastien Jacobi participe aux travaux de la commission « Forum Handicap » dont le but est de faciliter l'accès des Transports publics aux personnes à mobilité réduite.

Et enfin, nous répondons aux consultations et sollicitations de la Citrap suisse quand elles concernent notre canton, mais aussi quand des problématiques plus globales sont concernées comme, par exemple, la suppression des trains de nuit internationaux.

Conclusion

Alors que nous nous posions la question de la survie de la Citrap neuchâteloise à l'Assemblée générale de 2016, une année plus tard, un comité consolidé et des actions qui nous ont mis en relation avec les instances cantonales dirigeantes des Transports publics, nous permettent d'affirmer que nous avons relevé le défi de notre utilité et de notre légitimité.

Nicole Humbert-Droz, avril 2017